

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 280/04

MDE 23/012/2004 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS / DÉTENTION AU SECRET / PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ

ARABIE
SAOUDITE

Muhanna bin Abdul Aziz al Hubail, (h), 41 ans

Londres, le 8 octobre 2004

Amnesty International craint que Muhanna bin Abdul Aziz al Hubail ne soit menacé de torture et de mauvais traitements, car il est, semble-t-il, en détention au secret dans la ville d'Al Ihsa, province de l'Est. Il serait détenu pour avoir pacifiquement exprimé des opinions politiques ; auquel cas, il doit être considéré comme un prisonnier d'opinion.

Muhanna bin Abdul Aziz al Hubail a été arrêté dans la soirée du 6 octobre par *Al Mabahith al Amma* (Renseignements généraux), la principale autorité chargée de l'arrestation des militants politiques et religieux. Son arrestation serait liée à la création, début octobre, d'un groupe politique sous le nom de Rassemblement islamique national d'Al Ihsa, dont il serait le secrétaire général. Il est connu pour ses critiques de l'État saoudien et a déjà été arrêté et détenu sans inculpation ni procès.

À la suite de son arrestation, le 6 octobre, le ministre de l'Intérieur aurait déclaré que Muhanna bin Abdul Aziz al Hubail avait « *violé les règles, incité à la sédition* » et s'était « *autoproclamé chef d'un groupe suspect visant à répandre la discorde et le sectarisme...* ». De plus, il a rompu un accord passé avec les autorités. Des procédures légales seront engagées contre lui ». Amnesty International ne possède aucun renseignement sur le « Rassemblement islamique national d'Al Ihsa », mais selon certains témoignages cette organisation se serait donné comme but de « *renforcer l'unité des différents secteurs de la société à Al Ihsa et dans le royaume* ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ceux qui expriment des critiques à l'égard de l'État saoudien sont souvent menacés de torture ou de mauvais traitements à la suite de leur arrestation et ils sont couramment détenus au secret. De manière générale, ils sont détenus pour des durées indéterminées sans inculpation ni procès et sont relâchés après avoir promis de ne plus se livrer à des activités oppositionnelles et de ne plus critiquer l'État. Dans les rares affaires où des inculpations ont été engagées et un procès a eu lieu, les procédures ne respectaient pas les règles les plus élémentaires de l'équité. En Arabie saoudite, les procès se déroulent à huis clos et les accusés n'ont que rarement la possibilité d'être représentés par un avocat. Fréquemment, les accusés et leur famille ne sont pas informés de l'état d'avancement de la procédure. Les accusés sont parfois condamnés sur la base d'« aveux » obtenus par la contrainte, la torture ou l'abus de confiance.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en français ou dans votre propre langue) :

- exprimez votre inquiétude quant au sort de Muhanna bin Abdul Aziz al Hubail, qui est détenu au secret à la suite de son arrestation, le 6 octobre 2004, dans la ville d'Al Ihsa, province de l'Est ;
- demandez l'assurance qu'il ne sera pas soumis à la torture ou à des mauvais traitements ;
- demandez qu'il soit autorisé à voir régulièrement sa famille et ses avocats et à recevoir des soins médicaux si nécessaire ;
- exprimez votre crainte qu'il soit détenu uniquement en raison de l'expression pacifique de ses idées politiques, ce qui en ferait un prisonnier d'opinion, en ajoutant que dans ce cas vous demandez sa libération immédiate ;
- s'il s'avérait qu'il est détenu en raison d'un délit reconnu par la loi, demandez que les accusations portées contre lui et les détails de la procédure engagée soit rendus publics.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur :

His Royal Highness Prince Naif bin 'Abdul 'Aziz
Minister of the Interior, Ministry of the Interior
PO Box 2933, Airport Road
Riyadh 11134, Arabie saoudite

Télégrammes : Minister of Interior, Riyadh, Arabie saoudite

Fax : +966 1 403 1185 (cette ligne peut s'avérer difficile à obtenir, merci de vous montrer persévérant)

Télex : 404416

Formule d'appel : *Your Royal Highness*, / Monseigneur,
(Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)

Ministre de la Justice :

His Excellency
Dr. 'Abdullah bin Muhammad bin Ibrahim Al-Sheikh
Minister of Justice, Ministry of Justice
University Street
Riyadh 11137
Arabie saoudite

Télégrammes : Minister of Justice, Riyadh, Arabie saoudite

Fax : +966 1 401 1741

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

Chef de l'État et président du Conseil des Ministres (Gardien des Deux lieux saints),

le roi Fahd Bin Abdulaziz Al Saoud :

His Majesty King Fahd bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
Office of H.M. The King
Royal Court
Riyadh
Arabie saoudite

Formule d'appel : *Your Majesty*, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)

Prince héritier, vice-président du Conseil des ministres et commandant de la Garde nationale :

His Royal Highness Prince Abdullah bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
Royal Court
Riyadh
Arabie saoudite

Formule d'appel : *Your Royal Highness*, / Monseigneur,
(Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)

COPIES :

aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 19 NOVEMBRE, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*